

# la poule aux œufs d'Argence

## livraison d'œufs a domicile



LA POULE AUX OEUFS  
D'ARGENCE

Cochez la formules qui vous convient :

### Formule 1 mois (soit 4 semaines) :

6 œufs / semaine 10€/mois

12 œufs / semaine 20€/mois

### Formule 3 mois (soit 12 semaines) :

6 œufs / semaine 30€/trimestre

12 œufs / semaine 60€/trimestre

### Formule 6 mois (soit 24 semaines) :

6 œufs / semaine 60€/semestre

12 œufs / semaine 120€/semestre

### Formule 12 mois (soit 50+2 semaines gratuites):

6 œufs / semaine 120€/an

12 œufs / semaine 240€/an

### règlement :

chèque

espèce

nom : prénom : numéro téléphone :

adresse :

code postal : villes :

E mail :

**vous pouvez maintenant aussi vous abonnez directement sur notre site internet : [www.lapouleauxoeufsdargence.fr](http://www.lapouleauxoeufsdargence.fr) (rubrique abonnement)**

**Pour information** : si vous deviez vous absenter ,il suffit de nous prévenir et je peux ou décaler la date de fin de votre abonnement ou vous livrez plus d'œufs à votre retour , c'est vous qui choisissez.

Si une semaine vous avez besoin de plus d'œufs que d'habitude, faites nous passer l'info au plus tard la veille et mettez le règlement dans votre boîte aux lettres.

Fait à , le

signature du client

signature du représentant légal la société

La Poule Aux Œufs d'Argence  
Les Montilles d'argence  
route de saint-Gilles  
30300 FOURQUES  
Tel: 06.26.37.50.76

e-mail : [lapouleauxoeufsdargence@gmail.com](mailto:lapouleauxoeufsdargence@gmail.com)  
SIRET :849 994 389 00013

## Condition général de vente

### Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société la poule aux œufs d'argence et de son client dans le cadre de la vente d'œufs.

Toute prestation accomplie par la société la poule aux œufs d'argence implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes. Aucun frais de livraison n'est à prévoir.

La société la poule aux œufs d'argence s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société la poule aux œufs d'argence serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

### Clause n° 4 : Modalités de paiement

Le règlement de la totalité du contrat souscrit s'effectue :

soit par chèque ;

soit par espèce ;

le contrat sera valide à la réception du contrat datée signé ainsi que de la totalité du paiement .

### Clause n° 5 : Livraison

La livraison est effectuée :  
soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;

soit directement dans la boîte au lettre.

L'acheteur autorise la poule aux œufs d'argence à livrer dans la boîte au lettre et refuse toute poursuite .

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

Tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ou l'annulation de la commande.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires par email à [lapouleauxoeufsdargence@gmail.com](mailto:lapouleauxoeufsdargence@gmail.com) ou par téléphone au 06.26.37.50.76. dans les 12H de la livraison.

Livraison uniquement sur ARLES – BEAUCIARE – TARSCON -ST MARTIN DE CRAU -ST GILLES – GARONS – BELLEGARDE – BOUILLARGUES – RODHILAN - MANDUEL – REDESSAN - JONCQUIERES SAINT VINCENT - COMPS – ST ETIENNE DU GRES - FONTVIEILLE – PARADOU – MAUSSANE LES ALPILLES – CAPHAN - MOULES – RAPHELES LES ARLES – PONT DE CRAU

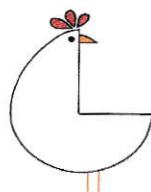
### Clause n°6 : Force majeure

La responsabilité de la société la poule aux œufs d'argence ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

### Clause n°7 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Tarascon.



**LA POULE AUX OEUFS  
D'ARGENCE**